

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FDC40 ET GENDARMERIE : UN PARTENARIAT RENFORCÉ POUR LA SÉCURITÉ DANS LES LANDES

Mont-de-Marsan, le 29/09/2026

La Fédération Départementale des Chasseurs des Landes, la Préfecture des Landes et le Groupement de Gendarmerie Départementale des Landes officialisent ce mercredi 30 septembre, à Cazères-sur-l'Adour, une convention de partenariat intégrant la FDC40 au dispositif REMPART. Une collaboration destinée à renforcer la prévention, la sécurité et les échanges entre deux réseaux particulièrement présents sur le territoire landais.

Avec près de 18 000 chasseurs répartis sur l'ensemble du département, le monde cynégétique constitue un réseau fortement ancré dans les territoires ruraux. De son côté, la Gendarmerie assure une présence quotidienne au plus près de ces mêmes territoires.

Prévenir, protéger et mieux réagir

Pour la FDC40 et ses adhérents, ce partenariat doit notamment permettre de mieux connaître les bons réflexes face à une situation d'urgence ou un acte de malveillance, de faciliter le recours aux interlocuteurs adaptés et de renforcer la prévention.

La convention est fondée sur un partage réciproque des connaissances. La Gendarmerie pourra sensibiliser les chasseurs à la gestion des appels d'urgence, à la sécurité routière ou encore aux bons réflexes à adopter après un accident de chasse ou la découverte d'une infraction.

La FDC40 apportera quant à elle son expertise sur la réglementation cynégétique, les différents modes de chasse, la sécurité et la gestion de la faune sauvage, ainsi que sa connaissance de l'organisation de la chasse dans le département.

Cette convention permet de créer des passerelles entre des acteurs qui connaissent et fréquentent quotidiennement le territoire landais, afin de mieux prévenir les risques, faciliter les échanges et renforcer la sécurité de tous.